



American Red Cross

Résumé des termes de référence

Formation de Formateur sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité

I : Introduction

Au lendemain du tremblement de terre du 12 janvier 2010, avec le support de, la Croix Rouge Américaine, la Croix Rouge Haïtienne a su mettre en place, un portfolio large et diversifié où des actions considérables ont touché le volet d'Engagement Communautaire et de Redevabilité envers les bénéficiaires. A la fermeture de cette programmation, la délégation de la Croix Rouge Américaine en Haïti, a réduit son empreinte en Haïti mais continue à supporter la Croix Rouge Haïtienne (CRH) particulièrement dans la préparation aux désastres et le développement organisationnel afin de mieux répondre aux besoins identifiés dans le plan opérationnel 2019-2022 de la société nationale. Dans cette nouvelle approche de collaboration, l'Engagement communautaire et la redevabilité demeurent une thématique transversale de choix, laquelle est intégrée dans la stratégie de mise œuvre des deux partenaires. Une pareille approche permet aux bénéficiaires de jouer un rôle central et d'être au cœur même des réalisations tout en garantissant une implémentation harmonieuse des interventions à base communautaire.

L'unité de Planification, Suivi, Evaluation et Apprentissage est en charge de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation de la stratégie d'engagement communautaire et de redevabilité dans les différents projets et programmes de la Croix Rouge Haïtienne. Afin de pouvoir renforcer les mécanismes d'Engagement Communautaire et de Redevabilité en place et mieux accompagner le personnel de projet, la délégation de la Croix Rouge Américaine (AmCR) en partenariat avec la Croix Rouge Haïtienne recherche un(e) Formateur/Formatrice qualifié(e), pour conduire une formation de Formateur sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité afin de fournir les

bagages nécessaires et le matériel pédagogique adéquat aux participants qui auront la charge de conduire des sessions de formation sur la même thématique pour les volontaires de la Croix Rouge Haïtienne à Port au Prince et dans les différentes branches.

II : Objectif général de la formation

Les participants cibles de cette formation sont soit directement impliqués dans la mise en place du système de redevabilité et d'engagement dans la programmation de la CRH ou très bien informés de la prise en compte d'une telle thématique dans les interventions humanitaires globalement. Ainsi, l'objectif général sera de les permettre d'acquérir une maîtrise technique et approfondie sur l'engagement communautaire et la redevabilité dans les interventions humanitaires et les réponses d'urgences, pouvant les permettre de conduire par la suite des sessions de formations sur la même thématique pour le réseau des volontaires de la Croix Rouge Haïtienne particulièrement ceux-là directement impliqués dans les interventions de la société nationale.

II : Objectifs D'apprentissage

A la fin de la formation, les participants devront être en mesure de :

- Comprendre et bien assimiler les concepts d'engagement communautaire d'une part et de redevabilité humanitaire d'autre part et l'interrelation qui y existe
- Être en mesure d'expliquer et de démontrer l'importance de l'engagement communautaire et de redevabilité dans les interventions à caractère humanitaire
- Être capable d'identifier les activités clés d'engagement communautaire tout au long du cycle de projet
- Acquérir les compétences et étapes opérationnelles à suivre pour la gestion des plaintes sensibles
- Identifier les goulots d'étranglement dans l'opérationnalisation et la gestion des systèmes de redevabilité pour les projets humanitaires et savoir comment appréhender ses défis en apportant des solutions adéquates

- Être capable de conduire en retour une formation sur la thématique d'engagement communautaire et redevabilité et avoir le matériel pédagogique (manuel de formateur) adéquat à disposition pour y parvenir.

III- Public cible

Cette formation de formateurs sera conduite pour le personnel clé de la Croix rouge Haïtienne notamment de l'unité de Planification, Suivi, Evaluation et Rapportage. L'ensemble de ce personnel et participants est expérimenté comme formateur et des méthodes d'apprentissage pour adultes. Ces derniers auront la charge de répliquer la formation en engagement communautaire et redevabilité aux volontaires de la société nationale, les mobilisateurs communautaires et autres staffs de projets dans les différentes régions. Le nombre de participants à la formation de formateurs sera de 6 à 8 personnes au maximum. La formation doit être adaptée au contexte haïtien. Un certificat devrait être délivré aux participants ayant complété la formation.

IV- Approche pédagogique

L'approche pédagogique est à définir par le / les formateur/ formateur(s), mais devrait se baser sur la participation et interaction active des participants, des travaux de groupe, exercices pratiques etc. et faire référence aux expériences opérationnelles des participants. La même approche devrait être considérée dans le kit de formation détaillé qui demeure un livrable important.

V- Livrables

Les documents en dessous sont requis par le consultant ou la firme dans le cadre de ce contrat de services :

- Agenda de la formation de formateurs et programme de formation détaillé.
- Un kit pédagogique complet pour la réplification de la formation en engagement communautaire et redevabilité à l'intention des volontaires de Croix Rouge Haïtienne pour une durée de 5 jours. Il tiendra compte des différentes méthodes d'apprentissages et des

différents types d'apprenants et inclura des exercices participatifs, des sessions de travail en groupes et autres pratiques interactives appropriées. Au lieu de ne présenter que les plans des différentes sessions pour la formation de 5 jours, il fournira un guide, des explications sur la manière de faciliter toutes les sessions de la formation. Il devra être soumis en format électronique quoique l'impression d'un paquet reste à la discrétion du consultant ou de la firme et reste donc désirable pour le contracteur.

- Soumettre un rapport après la tenue de la formation des formateurs.
- Tout autre document jugé nécessaire par le prestataire.

VI- Profil du consultant/ des consultants et autres exigences

1. Détenir une licence en Développement, Sciences Sociales, Anthropologie, Communication Sociale ou autres domaines connexes d'une université reconnue
2. Au minimum 5 années d'expérience professionnelle en engagement communautaire et/ou redevabilité
3. Avoir déjà facilité des sessions de formation de formateurs pour des cadres seniors dans le domaine de l'engagement communautaire et de redevabilité
4. Connaissance ou maîtrise du paquet d'outil d'engagement communautaire et redevabilité de la fédération internationale de la Croix Rouge
5. Maîtrise du Français et du Créole

Les intéressés à cette offre de service soumettront une offre technique détaillée pour la formation des formateurs en incluant les documents en dessous :

- Contenu de la formation et méthodologies pédagogiques
- Curriculum Vitae des formateurs (Application individuelle ou en équipe acceptée)
- Un budget avec proposition des coûts de formation incluant le matériel pédagogique
- Patente requise pour une firme ou professionnelle pour un individu

VII- Date et lieu

- La formation est planifiée pour la fin du mois de février 2020 pour une durée de 5 jours.
- La formation sera tenue à Port-au-Prince et le transport du ou des formateur (s) est à la charge

du ou des consultants et ne devra pas être inclus dans l'offre. Cependant, considérant le contexte actuel et des complications liées à la propagation de la COVID-19, l'approche pédagogique devra prendre en compte des possibilités d'apprentissage à distance au cas où des contraintes empêcheraient la réalisation de la formation en format présentiel.

VIII- Méthode de paiement

Le formateur sera payé par chèque ou par virement bancaire.

IX- Informations pour soumission

A. Calendrier de l'appel d'offres

Calendrier pour l'approvisionnement	Dates cibles
1. Annonce et livraison des termes de références	21 janvier 2021
2. Soumission de questions : arcprocurement@amcrosshaiti.org	27 janvier 2021
3. Date limite pour la réception des propositions	5 Février 2021 à 11h59 PM
4. Date prévue pour la signature du contrat	15 février 2021

B. Coût de préparation de la proposition

Le soumissionnaire assumera tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de la proposition, sauf indication contraire. La Croix-Rouge Américaine (AmCR) ne pourra en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat.

C. Amendements des termes de références

À tout moment avant la date d'ouverture des offres, l'AmCR peut, pour une raison quelconque, que ce soit de sa propre initiative, ou en réponse à des éclaircissements demandés par le soumissionnaire, modifier les termes de références par voie d'amendement. Tous les soumissionnaires qui auront reçu les des termes de références seront informés par courriel de tous les amendements aux documents.

L'AmCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des propositions.

D. Audit de pré-attribution/Sondages

Après l'évaluation des propositions, l'AmCR se réserve le droit d'effectuer un audit ou enquête de pré-attribution qui peut inclure, mais ne pas se limiter à des entrevues avec les consultants

pour établir leur capacité à exécuter le contrat. Cependant, il est entendu que l'AmCR n'est pas forcée de l'effectuer. Par conséquent, les consultants doivent soumettre au départ, leur meilleure et plus complète proposition.

E. Période de validité des propositions

Les propositions doivent rester valides pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours après la date de soumission de la proposition lancée par l'AmCR, ce, conformément à l'article sur la date limite. AmCR peut rejeter une proposition valide pour une période plus courte, dans le cas où elle n'est pas recevable.

Dans des circonstances exceptionnelles, l'AmCR peut solliciter le consentement des consultants pour une prolongation de la période de validité. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Dans ces circonstances, il ne sera pas demandé ni permis au soumissionnaire de modifier sa proposition.

F. Soumission des propositions

Les consultants doivent soumettre leur proposition en trois copies papier. L'AmCR n'acceptera pas de propositions envoyées par téléphone, par courriel ou par télécopie.

Les propositions qui sont soumises en retard ou ne suivent pas les instructions prescrites ne seront pas prises en compte dans le processus d'examen.

Le dossier est à remettre avant le 5 Février à 11h59 PM à l'attention du département des Operations **de l'AmCR** à l'adresse suivante:

Croix-Rouge Américaine / Bureau de la Croix-Rouge Haïtienne

Sis à Mais Gâté, sur la route de l'aéroport, en face de la compagnie Avis

Port-au-Prince, Haïti